



# Xerys Capital France

*Société de libre Partenariat  
(FIA - fonds d'investissement alternatif)*

Ce document commercial est non contractuel, à usage strictement informatif

# Avertissements et facteurs risques

La S.L.P Xerys Capital France est un fonds d'investissement professionnel spécialisé et n'est pas soumis à l'agrément de l'AMF ni aux règles applicables aux FIA ou OPCVM agréés : ses règles de gestion et de fonctionnement sont fixées uniquement par ses Statuts.

Avant d'investir dans la S.L.P Xerys Capital France ou un de ses Compartiments, l'investisseur potentiel doit comprendre comment il sera géré et quels sont les risques particuliers liés à la gestion mise en œuvre. En particulier, les investisseurs potentiels doivent prendre connaissance des conditions et des modalités particulières de fonctionnement et de gestion du Compartiment dans lequel ils seront investis : les règles d'investissement et d'engagement ; les conditions et modalités des souscriptions, acquisitions, rachats des Parts et la valeur liquidative en deçà de laquelle il est procédé à sa dissolution. Votre argent sera principalement investi dans des actifs de capital investissement sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Nous vous recommandons de consulter un conseiller en investissement, un conseiller juridique et un conseiller fiscal avant d'investir.

L'attention des investisseurs dans tout Compartiment de la Société est appelée non limitativement sur les risques énumérés à l'article 37 des Statuts, dont les généraux sont les suivants :

## **Risque en capital**

Les Compartiments n'offrent aucune garantie de protection en capital. L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut ne pas lui être restitué ou ne l'être que partiellement. Les investisseurs ne devraient pas réaliser un investissement dans un ou plusieurs Compartiments s'ils ne sont pas en mesure de supporter les conséquences d'une telle perte.

## **Risques de liquidité concernant les Parts**

Les Parts de tout Compartiment ne sont cessibles que dans les conditions des Statuts ; il n'existe pas de marché pour ces Parts et il n'est pas prévu qu'un tel marché se développe. Ainsi, il sera difficile pour un Associé de vendre ses Parts ou d'obtenir une information fiable sur leur valeur et le niveau de risque auquel il s'expose.

## **Risques liés à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion pratiqué par chaque Compartiment repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et/ou sur la sélection des Actifs. Il existe un risque que les Compartiments ne soient pas investis à tout moment sur les marchés ou les actifs les plus performants. La performance d'un Compartiment peut être inférieure à l'objectif de gestion. La Valeur Liquidative des Parts d'un Compartiment peut avoir une performance négative. Il est également précisé que la gestion financière et des risques des Compartiments

sera assumée par la Société de Gestion. Les Associés n'auront pas le pouvoir de décider des investissements ou de prendre toute autre décision de gestion pour le compte de l'un quelconque des Compartiments.

## **Risque lié à la composition de l'équipe**

Le succès des Compartiments dépendra de la capacité de la Société de Gestion à identifier, sélectionner, effectuer et céder des investissements appropriés ; il n'est pas garanti que des investissements appropriés seront ou pourront être effectués ou que les investissements seront fructueux. Le succès des Compartiments dépendra également en grande partie de la compétence et de l'expertise des professionnels de l'investissement employés par la Société de Gestion et il ne peut pas être garanti que ces personnes resteront employées par cette dernière ou continueront d'exercer leurs fonctions pour le compte de la Société de Gestion et/ou des Compartiments.

## **Risques d'évaluation**

Les lignes de participations détenues par tout Compartiment seront évaluées selon des méthodes d'évaluation présentées à l'Article 40 des présents Statuts. Ces évaluations permettent de déterminer les dépréciations à enregistrer sur les lignes de participations dans la mesure où leur valeur réévaluée serait inférieure à leur valeur comptable. Les membres de l'Équipe de Gestion de la Société de Gestion se réuniront régulièrement pour suivre toutes les lignes de Participations.

## Risques liés aux rachats de Parts

Le rachat de Parts s'effectuant en principe sur la base de la première Valeur Liquidative établie après la Date de Centralisation Rachats applicable, celui-ci est susceptible de s'opérer à un prix inférieur à la dernière Valeur Liquidative connue. En outre, les actifs de chaque Compartiment étant principalement, par nature, illiquides, un Compartiment pourrait ne pas avoir immédiatement la trésorerie nécessaire pour faire face à un afflux de demandes de rachat dans ce même Compartiment. Dans une telle situation, un ordre de rachat pourrait ne pas être exécuté ou ne l'être que partiellement. En outre, les investisseurs de chaque Compartiment doivent être bien conscients que les rachats ne sont exécutés, sous réserve des dispositions de l'Article 22, qu'à l'issue de Période Quinquennale.

## Risques d'exécution des souscriptions et des rachats

Les souscriptions et rachats sont réalisés à cours inconnu, le nombre de Parts exact afférant au montant souscrit ou racheté étant arrondi à l'inférieur, sera communiqué à l'investisseur au moment de la publication de la Valeur Liquidative.

## Risque de sursouscription et de non-service de certaines demandes de souscriptions

Dans le cas où le montant des demandes de souscription des Parts d'un Compartiment serait supérieur au montant de l'opération dans laquelle un Souscripteur souhaite investir, les Souscripteurs seront servis en fonction de l'arrivée de leurs bulletins de souscription sur la base de l'horodatage du dossier complet, et sur la base de leur engagement de souscription subsidiaire. De plus, il est possible que la Société de Gestion clôture par anticipation la souscription avant la fin de la Période de Souscription concernée du Compartiment considéré. Dans ce cas, il existe un risque que les demandes de souscriptions reçues par la Société de Gestion à la fin de la Période de Souscription ne soient pas satisfaites.

## Risques d'éligibilité au Quota Fiscal

La Société s'engage à ce que tout Compartiment respecte le Quota Fiscal sauf précision expresse contraire dans les parties des présents Statuts applicables aux Compartiments concernés. Néanmoins, la question de l'éligibilité au Quota Fiscal d'un Compartiment peut toujours être sujette à interprétation de la loi fiscale française. Dès lors, malgré l'engagement de la Société et toute la prudence et l'analyse qui est la sienne, il se peut que l'investissement ne soit pas considéré comme éligible.

## Risques liés aux Parts de Carried Interest de tout Compartiment

Le fait que la performance des Parts de Carried Interest d'un Compartiment soit basée sur la performance des Investissements du Compartiment considéré peut influencer la Société de Gestion dans sa politique d'investissement et de désinvestissement.

## Risques en matière de durabilité

Les risques en matière de durabilité désignent, conformément au Règlement Disclosure, tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social, ou de la gouvernance qui, s'il survenait, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un investissement. Chaque Associé de chaque Compartiment doit être conscient que notamment du fait que la Société de Gestion ne prenne pas en compte les risques en matière de durabilité dans le processus d'investissement des Compartiments, il est possible que de tels risques surviennent vis-à-vis d'une Société du Portefeuille, lesquels pourraient affecter négativement cette société (*par exemple, par une augmentation des coûts de ses produits, des dommages ou une dépréciation de la valeur de ses actifs et/ou, en fonction de son(/ses) segment(s) d'activité, des risques de contentieux et/ou amendes administratives*) et donc entraîner une baisse de la Valeur Liquidative des Parts des Compartiments concernés. L'attention des Associés est également attirée sur le fait qu'en raison de la nature des risques en matière de durabilité et de la prise en considération accrue par les pouvoirs publics de certains sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que des risques en matière de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

*La société de gestion n'est pas responsable des déclarations ou informations sur la S.L.P Xerys Capital France qui ne figurent pas dans ce document.*

**Le présent document est une présentation commerciale sans aucun caractère contractuel.**

# Xerys Invest

Xerys Invest, société de gestion de portefeuille spécialisée dans le capital-investissement, offre aux investisseurs l'opportunité de s'engager dans un portefeuille de participations centré sur des enjeux majeurs et répondant à des problématiques d'envergure tels que la santé et le développement durable. En soutenant des entreprises sélectionnées pour leur potentiel dans ces domaines, Xerys invest permet aux investisseurs d'accompagner leur croissance à chaque étape de leur développement. Grâce à une gamme diversifiée de véhicules d'investissement, chaque investisseur peut choisir des participations adaptées à ses objectifs et à son profil, en s'impliquant directement dans la réussite de ces projets porteurs de sens.

## L'approche Xerys Invest

Notre approche du capital investissement, s'appuie sur trois objectifs fondamentaux :

- 1. Remettre l'entrepreneur au centre de son entreprise** en lui fournissant des ressources financières à la hauteur de ses ambitions, lui permettant ainsi de devancer ses concurrents sans subir de rupture de capital.
- 2. Offrir un accompagnement stratégique et opérationnel** grâce au savoir-faire et à l'expertise de l'équipe Xerys invest, afin de soutenir les entrepreneurs dans leur parcours de croissance.
- 3. Répondre aux attentes croissantes des investisseurs en matière de sens, de transparence et de maîtrise de leurs placements**, en adoptant une stratégie d'investissement ciblée et cohérente.

Xerys Invest établit dès le départ une relation de proximité constructive et proactive avec les dirigeants de ses participations, en les conseillant sur leurs décisions stratégiques et en les aidant à optimiser la création de valeur. Nous plaçons l'humain et le sens de l'investissement au cœur de notre approche, en veillant à ce que chaque partenariat soit fondé sur des valeurs partagées et un objectif commun. Cette démarche permet de bâtir une confiance mutuelle entre les managers et les investisseurs, favorisant une croissance partagée sur le long terme tout en donnant un sens profond à chaque investissement.



**+ de 10 ans d'expérience**  
dans l'accompagnement  
et le financement  
des entreprises



**+ de 2 500 investisseurs**  
**et + de 150 partenaires**  
**distributeurs** font confiance  
à Xerys Invest

## En synthèse

**2014**

Agrément de Xerys de l'Autorité des marchés financiers en tant que Société de Gestion de Portefeuille (GP-14000034)

**100%  
indépendante**

**Forte  
expertise**

La gouvernance de Xerys Invest s'articule autour d'un conseil de surveillance et d'un directoire aux expériences complémentaires

**300 M€  
sous gestion**

**Forte  
implication**

L'équipe de gestion et les experts sont impliqués dans le suivi des participations

**Ticket d'investissement  
dans les participations  
10 - 90 M€**

**Intérêts  
convergen**

L'équipe de gestion est systématiquement intéressée à la performance des investissements

**7 entreprises  
en portefeuille**

**2 secteurs :**  
- **Santé**  
- **Développement durable**

# Un accompagnement stratégique et financier au service de la croissance

## 1. Une stratégie d'investissement ciblée

La stratégie d'investissement de Xerys Invest repose sur une **sélection rigoureuse d'un nombre limité d'entreprises**, choisies pour leur **potentiel de développement** et leur capacité à répondre à des enjeux sociétaux importants. Nous fournissons à ces entreprises les ressources financières nécessaires pour **assurer une continuité dans leur croissance**, sans rupture de capital, permettant ainsi à leurs dirigeants de se concentrer pleinement sur le développement de leur activité. Dès le début, Xerys Invest fixe des objectifs clairs en termes de durée de détention et de performance pour les fonds investis dans ces participations, **garantissant une approche structurée**, axée sur la création de valeur à long terme et l'impact positif sur la société.

## 2. Sélection des participations

Critères principaux de sélection des entreprises financées :

- **Typologie des entreprises financées** : TPE/PME innovantes principalement françaises ;
- **Secteurs privilégiés** : santé et développement durable ;
- **Critères principaux de sélection** : une équipe de dirigeants de qualité, un produit ou service innovant déjà commercialisé ou proche d'une mise sur le marché, un marché potentiel mondial, une propriété intellectuelle forte et un potentiel de croissance important ;
- **Ticket d'investissement** : 10 à 90 M€, conditionnés à l'atteinte d'objectifs du business plan ;
- **Horizon d'investissement** : objectif de 6 à 8 ans pour chaque entreprise, l'horizon d'investissement pouvant être plus long dans certains cas ;
- **Mode de cession** : cession industrielle ou à un autre fonds d'investissement, introduction en bourse.

## 3. L'accompagnement stratégique

Xerys invest se positionne non seulement comme un partenaire financier, mais surtout comme **un partenaire stratégique clé** pour les entreprises de son portefeuille. Quel que soit le niveau de détention du capital, **Xerys invest est systématiquement représenté au conseil d'administration de chaque participation**, garantissant ainsi une implication active et stratégique. Cette approche permet à Xerys invest de soutenir les dirigeants dans leur développement rapide en s'appuyant sur une vision ambitieuse et partagée. Concrètement :

- **Expertise sectorielle** : les représentants de Xerys invest, forts de leur expérience et de leur connaissance approfondie des secteurs d'activité, aident les dirigeants à formuler des plans de développement à la fois ambitieux et réalistes ;

- **Soutien stratégique** : grâce à son réseau étendu, Xerys invest offre aux participations l'accès à des cabinets de conseil spécialisés de premier plan. Cela leur permet de bénéficier régulièrement d'une analyse précise du marché, de la concurrence, de la réglementation et de la propriété intellectuelle.

- **Optimisation du management** : Xerys invest utilise son expérience pour renforcer l'expertise des équipes de management, en apportant des conseils stratégiques et opérationnels pour optimiser la performance des entreprises.

- **Réseau industriel et financier** : Xerys invest met à profit son carnet d'adresses étendu, comprenant des contacts clés dans les domaines industriel, financier et stratégique, pour créer des opportunités de collaboration et accélérer la croissance des entreprises investies.

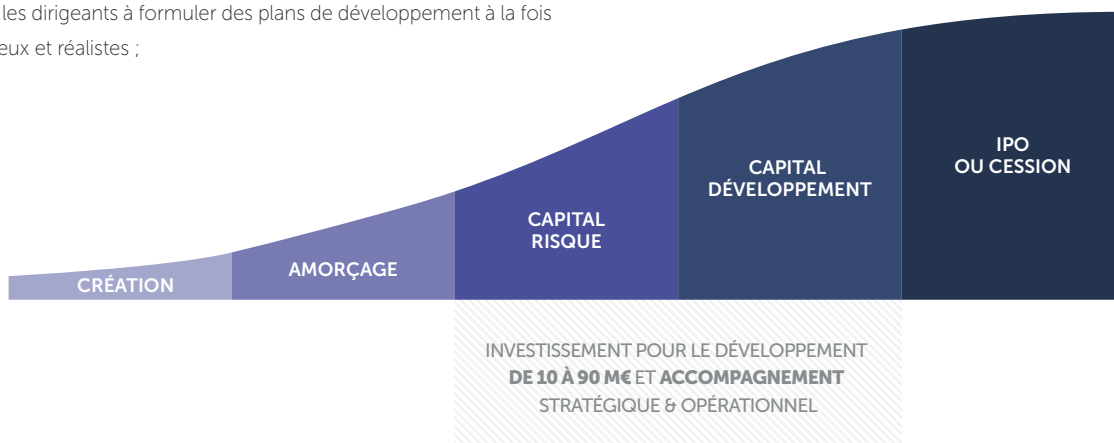
**L'expérience et le réseau de l'équipe Xerys invest sont des atouts majeurs qui permettent aux entreprises de son portefeuille de bénéficier d'un soutien stratégique et d'opportunités cruciales pour leur développement.**

## 4. Gestion des participations

En contrepartie du financement et de l'accompagnement fournis, **Xerys invest négocie systématiquement un contrat d'investissement ainsi qu'un pacte d'associés, lesquels définissent la gouvernance et les engagements réciproques**. Les décisions stratégiques importantes au sein des participations doivent être approuvées par l'organe de gouvernance où Xerys invest est représenté, incluant des aspects tels que :

- ✓ L'approbation des budgets
- ✓ L'ouverture de filiales
- ✓ Le recrutement de collaborateurs clés
- ✓ Les investissements significatifs
- ✓ Les cessions d'actifs

Pour protéger les intérêts des investisseurs, Xerys invest met en place des dispositifs contractuels permettant de corriger a posteriori les valorisations négociées en cas d'écart significatif sur un business plan et permettant ainsi une relation des véhicules d'investissement. En parallèle, Xerys invest s'efforce de favoriser un accès au capital pour les salariés des différentes participations afin que la création de valeur soit partagée.



# Les stratégies du Fonds



# Stratégies mutualisées et généralistes

## Xerys Growth

Compartiment mutualisé et dédié aux **secteurs du développement durable et de la santé**. Investir dans le compartiment Xerys GROWTH permet d'obtenir une exposition diversifiée à l'ensemble des entreprises déjà accompagnées et financées par les Fonds Xerys. Ce compartiment pourra également investir dans de nouvelles entreprises non encore identifiées, mais opérant dans des secteurs similaires, répondant aux mêmes critères de sélection rigoureux, ayant des enjeux sociétaux significatifs et offrant des perspectives de croissance attractives.

THÉMATIQUE D'INVESTISSEMENT :  
**Santé et développement durable**

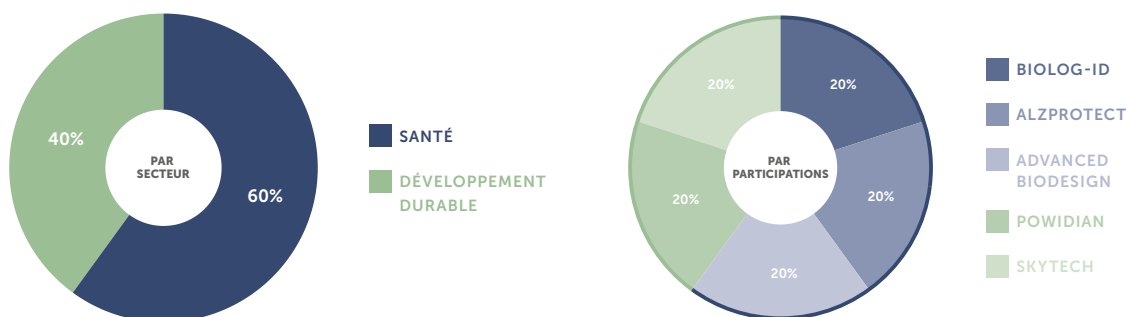
TICKET D'ENTRÉE :  
**Minimum 100 k€**

DURÉE DU COMPARTIMENT :  
**Evergreen (99 ans)**

COMMISSION DE GESTION ANNUELLE :  
**3.5% HT** (exonérée de TVA, article 261-C-1°-e du Code Général des Impôts)

### Stratégie mutualisée

Allocation cible\*



## Xerys Premium

Compartiment mutualisé et dédié aux **secteurs du développement durable et de la santé**. Investir dans le compartiment Xerys Premium permet d'obtenir une exposition diversifiée à l'ensemble des entreprises déjà accompagnées et financées par les Fonds Xerys. Ce compartiment pourra également investir dans de nouvelles entreprises non encore identifiées, mais opérant dans des secteurs similaires, répondant aux mêmes critères de sélection rigoureux, ayant des enjeux sociétaux significatifs et offrant des perspectives de croissance attractives.

THÉMATIQUE D'INVESTISSEMENT :  
**Santé et développement durable**

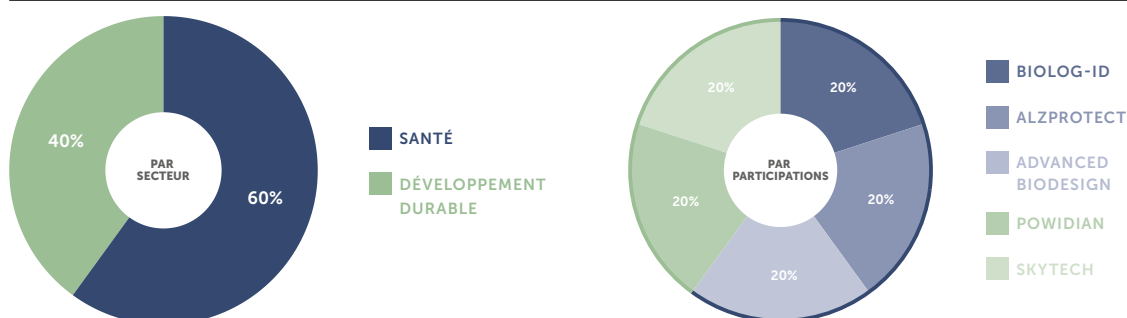
TICKET D'ENTRÉE :  
**Accès réservé aux Institutionnels & family offices / Minimum 500 k€**

DURÉE DU COMPARTIMENT :  
**Evergreen (99 ans)**

COMMISSION DE GESTION ANNUELLE :  
**2.5% HT** (exonérée de TVA, article 261-C-1°-e du Code Général des Impôts)

### Stratégie mutualisée

Allocation cible\*



\* Les allocations cibles sont des objectifs de gestion qui sont susceptibles d'évoluer et/ou d'être modifiées ultérieurement.



# Stratégies sectorielles

## Xerys Health

Compartiment mutualisé et dédié au **secteur de la santé, incluant les biotech, medtech, et les services à la santé**. Investir dans le compartiment HEALTH permet de s'exposer à des entreprises de ce domaine, déjà accompagnées et financées par les Fonds Xerys. Ce compartiment pourra également investir dans de nouvelles entreprises non encore identifiées, mais opérant dans le secteur de la Santé, répondant aux mêmes critères de sélection rigoureux, ayant des enjeux sociétaux significatifs et offrant des perspectives de croissance attractives.

THÉMATIQUE D'INVESTISSEMENT :  
**Santé**

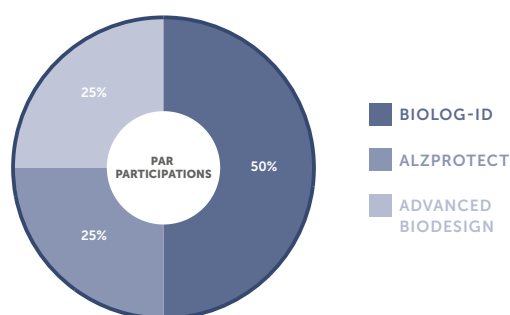
TICKET D'ENTRÉE :  
**Minimum 100 k€**

DURÉE DU COMPARTIMENT :  
**Evergreen (99 ans)**

COMMISSION DE GESTION ANNUELLE :  
**3.5% HT** (exonérée de TVA, article 261-C-1°-e du Code Général des Impôts)

### Stratégie sectorielle

Allocation cible\*



## Xerys Greentech

Compartiment mutualisé et dédié au **secteur du développement durable**. Investir dans le compartiment Greentech permet de s'exposer à des entreprises de ce domaine, déjà accompagnées et financées par les Fonds Xerys. Ce compartiment pourra également investir dans de nouvelles entreprises non encore identifiées, mais opérant dans le secteur du développement durable, répondant aux mêmes critères de sélection rigoureux, ayant des enjeux sociétaux significatifs et offrant des perspectives de croissance attractives.

THÉMATIQUE D'INVESTISSEMENT :  
**Développement durable**

TICKET D'ENTRÉE :  
**Minimum 100 k€**

DURÉE DU COMPARTIMENT :  
**Evergreen (99 ans)**

COMMISSION DE GESTION ANNUELLE :  
**3.5% HT** (exonérée de TVA, article 261-C-1°-e du Code Général des Impôts)

### Stratégie sectorielle

Allocation cible\*



\* Les allocations cibles sont des objectifs de gestion qui sont susceptibles d'évoluer et/ou d'être modifiées ultérieurement.

# Stratégie mutualisée en assurance vie luxembourgeoise

## Xerys Life

Compartiment mutualisé et dédié aux **secteurs du développement durable et de la santé**. Investir dans le compartiment Xerys Life permet d'obtenir une exposition diversifiée à l'ensemble des entreprises déjà accompagnées et financées par les Fonds Xerys. Ce compartiment pourra également investir dans de nouvelles entreprises non encore identifiées, mais opérant dans des secteurs similaires, répondant aux mêmes critères de sélection rigoureux, ayant des enjeux sociétaux significatifs et offrant des perspectives de croissance attractives.

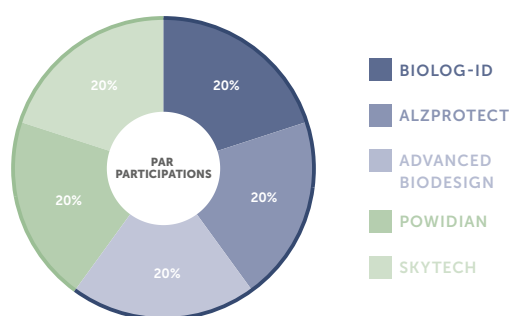
THÉMATIQUE D'INVESTISSEMENT :  
**Santé et développement durable**

TICKET D'ENTRÉE :  
**Minimum 100 k€**

DURÉE DU COMPARTIMENT :  
**Evergreen (99 ans)**

COMMISSION DE GESTION ANNUELLE :  
**3.5% HT** (exonérée de TVA, article 261-C-1°-e du Code Général des Impôts)

### Allocation cible\*



### Nos partenaires assureurs

## Stratégies tracées

Chaque compartiment est **exclusivement dédié à l'investissement dans une entreprise spécifique** parmi celles déjà accompagnées et financées par les Fonds Xerys.

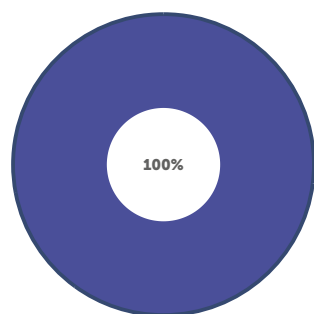
STRATÉGIE PROPOSÉE :  
**Approche Stock-Picking**

TICKET D'ENTRÉE :  
**Minimum 100 k€**

DURÉE DU COMPARTIMENT :  
**Evergreen (99 ans)**

COMMISSION DE GESTION ANNUELLE :  
**3.5% HT** (exonérée de TVA, article 261-C-1°-e du Code Général des Impôts)

### Allocation cible\*



### Participations éligibles

\* Les allocations cibles sont des objectifs de gestion qui sont susceptibles d'évoluer et/ou d'être modifiées ultérieurement.

A grayscale background image showing a hand holding a pen over a document. The document features a bar chart with several bars of varying heights. The text is overlaid on the right side of the image.

# Stratégies éligibles au dispositif « d'apport/ cession/remploi »

(article 150-0 B TER du Code Général des Impôts)

# Stratégie mutualisée

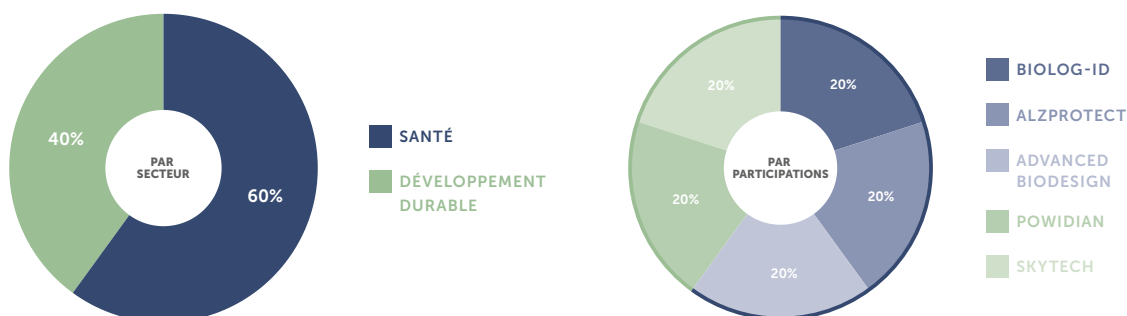
## Xerys Remploi

Compartiment mutualisé et dédié aux **secteurs du développement durable et de la santé**. Investir dans le compartiment Xerys Remploi permet d'obtenir une exposition diversifiée à l'ensemble des entreprises déjà accompagnées et financées par les Fonds Xerys, tout en bénéficiant du mécanisme **d'apport/cession/remploi prévu par l'article 150-0 B ter du Code Général des Impôts**. Ce compartiment pourra également investir dans de nouvelles entreprises non encore identifiées, mais opérant dans des secteurs similaires, répondant aux mêmes critères de sélection rigoureux, ayant des enjeux sociétaux significatifs et offrant des perspectives de croissance attractives.

THÉMATIQUE D'INVESTISSEMENT :

**Santé et développement durable**

Allocation cible\*



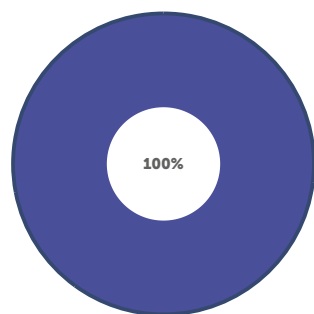
## Stratégies tracées

Chaque compartiment est exclusivement **dédié à l'investissement dans une entreprise en particulier** parmi celles déjà accompagnées et financées par les Fonds Xerys, tout en bénéficiant du mécanisme d'apport/cession/remploi prévu par l'article 150-0 B ter du Code Général des Impôts.

STRATÉGIE PROPOSÉE :

**Approche Stock-Picking**

Allocation cible\*

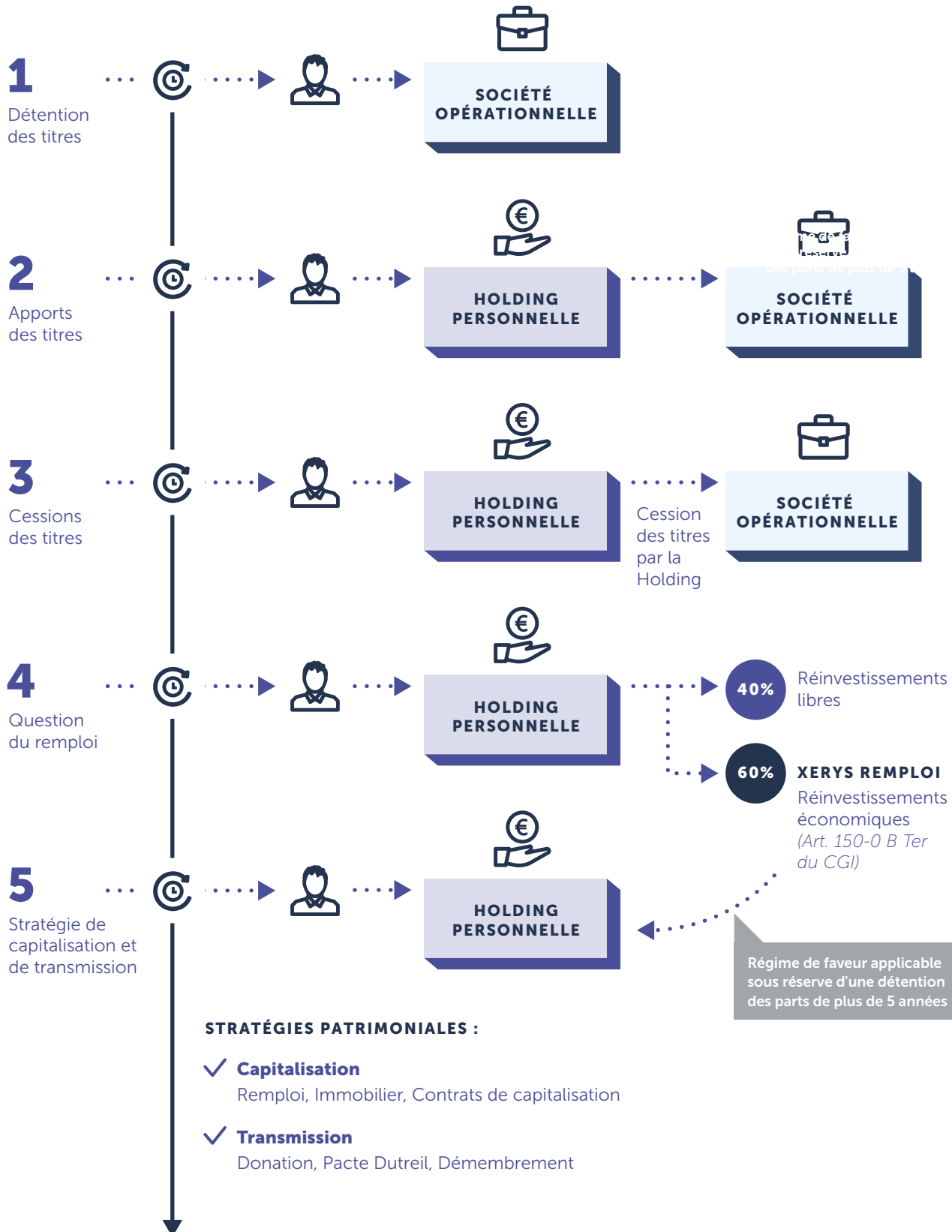


Participations éligibles



## Focus sur le mécanisme de l'apport cession emploi (art. 150-0B Ter du CGI)

Une personne physique souhaitant céder les titres d'une société dont elle est actionnaire peut bénéficier d'un cadre fiscal avantageux en recourant au régime dit de l'apport-cession. Ce régime permet à toute personne physique qui apporte les titres de sa société commerciale à une holding qu'elle contrôle de bénéficier d'un report d'imposition sur les plus-values réalisées lors de cet apport. Cependant, si la cession de ces titres intervient dans les deux ans suivant l'apport, le report d'imposition ne peut être maintenu que si la holding réinvestit au moins 60 % du produit de cette cession dans une activité ou un actif éligible.



# Les caractéristiques de Xerys Capital France

## Informations

Société de gestion	Xerys Invest, Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-1400034
Structuration	CMS Francis Lefebvre
Note fiscale	Cabinet Jones Day
Forme	Société de libre Partenariat (S.L.P) – (FIA -Fonds d'investissement alternatif)
Durée de vie	Evergreen (99 ans)
Secteurs d'investissements	Santé et Développement Durable



## Calcul de la valeur liquidative

La valeur liquidative de chaque compartiment sera établie semestriellement, au 30 juin et 31 décembre. Sa publication interviendra 15 Jours Ouvrés suivant la Date d'Établissement de la Valeur Liquidative.

Éditique Relevé de portefeuille deux fois par an par courrier

NB - Date limite de dépôt des souscriptions : 5 jours ouvrés avant l'établissement de la VL

## Accessible

Catégorie d'investisseurs autorisés	Professionnels ou assimilés professionnels
Montant de souscription minimum	100 000 euros
Paiement	Libération intégrable à la souscription par virement à l'ordre du compartiment de la SLP
Dépositaire	CACEIS
Risque SRRI	6
Durée d'investissement recommandée	9 ans

## Frais

Frais d'entrée (non acquis au fonds) 5% TTC maximum du montant de la souscription

## Compartiments : mutualisés, thématiques, tracés

Part A – à partir de 100 000 euros (hors droit d'entrée) - Les Parts A sont réservées aux personnes morales et aux personnes physiques, françaises ou étrangères, qui sont des Investisseurs Avertis (Cf Statuts S.L.P Xerys Capital France)

Commission de gestion annuelle 3.5% HT (exonérée de TVA, article 261-C-1<sup>er</sup>-e du Code Général des impôts) du montant de souscription (hors droits d'entrée)

## Compartiment : Xerys Premium

Part A – à partir de 500 000 euros (hors droit d'entrée) - Les Parts A sont réservées aux clients professionnels au sens de l'article L. 533-16 du CMF

Commission de gestion annuelle 2.5% HT (exonérée de TVA, article 261-C-1<sup>er</sup>-e du Code Général des impôts) du montant de souscription (hors droits d'entrée)

## Compartiments : Xerys Remploi, ABD Remploi, Alzprotect Remploi

Part R - à partir de 100 000 euros (hors droit d'entrée) - Les Parts R sont réservées aux personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés en France, qui sont des Investisseurs Avertis (Cf Statuts S.L.P Xerys Capital France)

Commission de gestion annuelle 3.5% HT (exonérée de TVA, article 261-C-1<sup>er</sup>-e du Code Général des impôts) du montant de souscription (hors droits d'entrée)

## Tout compartiment

Les frais renseignés ci-dessous sont susceptibles d'évoluer

Frais de commercialisation	3.0% de l'Engagement Global des Associés Commanditaires du Compartiment
Commission d'égalisation	Commission devant être payée par l'investisseur et intégrée à son Engagement. Elle est égale au quotient de la somme des Valeurs d'Égalisation à la Date d'Établissement de la Valeur Liquidative, par le nombre de Parts d'Associés Commanditaires émises par le Compartiment concerné sur la précédente Date d'Établissement de la Valeur Liquidative
Rémunération annuelle du Dépositaire (estimation)	7000 euros HT par compartiment
Rémunération annuelle du Commissaire aux comptes (estimation)	60 000 euros HT soit 72 000 euros TTC répartie par Compartiment en fonction de l'Engagement Global de chacun des Compartiments
Autres frais de gestion externes (estimation)	Dans la limite annuelle de 150 000 euros HT (hors intérêts d'emprunts) par Compartiment
Frais de transactions (estimation)	5% HT du prix de cession ou d'acquisition par opération
Frais de constitution	1.2 % de l'Engagement Global des Associés Commanditaires du Compartiment
Carried Interest	20%

## Fiscalité\*

### Personnes physiques

**Conservation des titres supérieure à 5 ans** Régime de l'article 163 quinquies B I et II du Code général des impôts, exonération des plus-values (prélèvements sociaux à 17.2%) sous réserve de réemploi automatique des sommes distribuées pendant cette même période de 5 ans

### Personnes morales

**Conservation des titres supérieure à 5 ans** Exonération d'impôt sur les dividendes et taux d'imposition réduit sur les plus-values de cession d'actions (article 219-I, a-quinquies du CGI)

Personnes morales (uniquement Compartiments Xerys Emploi, ABD Emploi, Alzprotect Emploi)

**Conservation des titres inférieure à 5 ans** Remise en cause du régime de l'apport cession (Cf Note fiscale du Cabinet Jones Day)

\* Selon le respect des conditions en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Il est rappelé que le traitement fiscal dépend de votre situation individuelle et peut être susceptible d'être modifié ultérieurement.

## Période de blocage minimum

Le fonds prévoit une Période de blocage de 5 ans.

## Liquidité

Les stipulations applicables à une ou plusieurs Catégories de Parts de la Société ou d'un Compartiment donnée peuvent prévoir, s'agissant des Parts d'Associés Commanditaires, des règles spécifiques en matière de rachat. Les règles de rachat applicables aux Parts d'Associés Commanditaires sont prévues à l'Article 22 de Statuts de la Société, sauf stipulations particulières des Statuts concernant la Catégorie de Parts concernée.

**Fenêtres de rachat** Les Associés Commanditaires porteurs de parts d'un compartiment peuvent demander le rachat de tout ou partie de leurs parts suite à l'expiration de la période de blocage de 5 ans suivant la validation de leurs souscriptions. Les demandes de rachat sont centralisées semestriellement (soit le 30 juin ou le 31 décembre). Les Rachats sont exécutées dans un délai maximum de six (6) mois suivant la Date de Centralisation Rachat applicable et sur la base de la Valeur Liquidative semestrielle de la catégorie de Pars concernée établie à la Date de Centralisation correspondante.

Date de la demande de rachat	Droit de sortie (% du prix de rachat)
De l'ouverture de la Première Fenêtre de Rachat jusqu'au premier (1 <sup>er</sup> ) anniversaire du dernier jour de la Période de Blocage applicable (inclus)	2,5%
Du lendemain du premier (1 <sup>er</sup> ) anniversaire du dernier jour de la Période de Blocage applicable (inclus) jusqu'au deuxième (2 <sup>ème</sup> ) anniversaire du dernier jour de la Période de Blocage applicable (inclus)	2%
Du lendemain du deuxième (2 <sup>ème</sup> ) anniversaire du dernier jour de la Période de Blocage applicable (inclus) jusqu'au troisième (3 <sup>ème</sup> ) anniversaire du dernier jour de la Période de Blocage applicable (inclus)	1,5%
Du lendemain du troisième (3 <sup>ème</sup> ) anniversaire du dernier jour de la Période de Blocage applicable (inclus) jusqu'au quatrième (4 <sup>ème</sup> ) anniversaire du dernier jour de la Période de Blocage applicable (inclus)	1%
À compter du lendemain du quatrième (4 <sup>ème</sup> ) anniversaire du dernier jour de la Période de Blocage applicable (inclus)	0,5%

**En cas de décès** Les héritiers peuvent conserver les parts de l'investisseurs ou les héritiers peuvent demander au gérant de l'aide pour trouver un acquéreur pour les parts de l'investisseur. Si aucun acquéreur n'est trouvé dans les 12 mois, le gérant fera racheter les parts par le compartiment.

**Cession de gré à gré** Elle est possible à tout moment à un investisseur autorisé (cf. statuts Xerys Capital France)

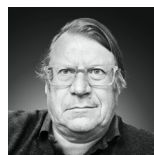
# Équipe Xerys Invest

## Membres du comité de Surveillance



### Jacques Simonnet

*Président du Conseil de Surveillance  
et fondateur de Xerys Invest*



### Christian Baillet

*Membre du Conseil de Surveillance de Xerys Invest*

- CFO, CEO, et Chairman de Quilvest SA, Luxembourg (15 milliards d'actifs sous gestion)
- CEO de Quilvest Banque Privée, France (1981-2008)
- CEO & Chairman de Quilvest Switzerland Banque (2004-2019)



### Pierre Le Sourd

*Membre du Conseil de Surveillance de Xerys Invest*

- Vice-Président de la Fédération des Industries de Santé (depuis 2004)
- Président de l'Association des Entreprises du Médicament (2004-2006)
- Président de Bristol-Myers Squibb, UPSA France (1998-2004)

## Équipe de management



### Olivier Ossipoff

*Président & Président du directoire,  
Membre du comité d'investissement*

- Directeur Général, Xerys Invest (2014-2016)
- Directeur de participations, Fleuret Associés (2008-2014)
- Inspection Générale BPCE (2003-2008)
- Fusions & Acquisitions, Rothschild & Cie (2000-2001)



### Éric Thomas

*Directeur Général & membre du Directoire  
Membre du comité d'investissement*

- Directeur Fusions-Acquisitions, ArianeGroup (2020-2022)
- Corporate Strategy, Innovation & Business Development, Hager Group (2016-2019)
- Directeur Corporate Development, Arc (2002-2015)
- MBA INSEAD 2001



### Sabine Das Lages

*Directrice Administrative & Financière*

- Responsable du back Office, Equitis (2007-2019)
- Responsable administratif et financier, PERFECTIS Private Equity (2001-2007)



### Laura Pedinielli

*Directrice juridique*

- Responsable juridique, Keys REIM (2020-2023)
- Avocate, asset management et contentieux AMF, FTMS Avocats (2019-2020)
- Avocate, structuration de fonds et asset management, Duhamel Avocats (2017-2019)
- Chargée de conformité et contrôle permanent, BNP Paribas Asset Management (2014-2015)



### Emmanuelle Fornasini

*Directrice Relations Investisseurs*

- Client Facing Manager, Royal Bank of Canada France (2006-2023)
- Senior Accounting Manager, State Street Luxembourg (2005-2006)
- Accounting Manager, JP Morgan Luxembourg (2000-2005)



### Aïda Thiam

*Chargée d'affaires,  
Membre du comité d'investissement*

- Analyste en Services Financiers, Nexans Financial & Trading Services (2020-2021)
- Analyste en fusions-acquisitions, Cambon Partners (2020)
- Master en Finance d'Entreprises, Université Paris Dauphine – PSL



### Guillaume Leriche

*Directeur du Développement*

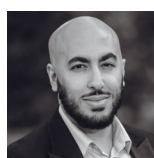
- Directeur Commercial ANOZYS REIM (2021-2023)
- Responsable des Partenariats ANGELYS GROUP (2019-2020)
- Directeur du Développement IGREEN (2010-2018)
- Chargé d'affaire Eurocorporate (2009-2010)
- Master 2 Finance de marché, INSEEC Paris



### Isabelle Picquenot

*Assistante Exécutive*

- Office Manager, Realmur (2019- 2022)
- Office Manager, Xerys Gestion (2017-2019)



### Youcef Boumares

*Gestionnaire Back et Middle Office*

- Chargé de fonds Senior Private Equity Middle & Back Office, AlterDomus (2019-2023)
- Comptable OPC, BNP Paribas Securities Services (2017-2019), Caceis (2016-2017), Société Generale Securities Services (2013-2016)

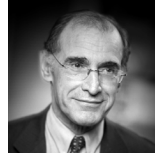


# Focus Experts



## **Pierre Le Sourd**

- Vice-Président de la Fédération des Industries de Santé (*depuis 2004*)
- Président de l'Association des Entreprises du Médicament (*2004-2006*)
- Président de Bristol-Myers Squibb, UPSA France (*1998-2004*)



## **Pierre Tambourin**

- Directeur de la Section de Biologie de l'Institut Curie (*1989 – 1993*)
- Directeur du département Sciences de la Vie du CNRS (*1993 – 1997*)
- Directeur Général du Gèneopole (*1998 – 2016*)



## **Jacqueline Lecourtier**

- Directrice générale de l'Agence Nationale de la Recherche (*2006–2012*)
- Directrice scientifique de l'Institut Français du Pétrole (*2000-2006*)
- Membre de l'Académie des technologies
- Membre du Conseil académique



## **Christian Baillet**

- CFO, CEO, et Chairman de Quilvest SA, Luxembourg (*15 milliards d'actifs sous gestion*)
- CEO de Quilvest Banque Privée, France (*1981-2008*)
- CEO & Chairman de Quilvest Switzerland Banque (*2004-2019*)

# Nos participations



SECTEUR  
**Santé**  
TYPE D'ENTREPRISES  
**Biotech**  
ENTRÉE DES FONDIS XERYS  
**2013**

 [www.a-biodesign.com](http://www.a-biodesign.com)  [advanced-biodesign](https://www.linkedin.com/company/advanced-biodesign)



Vidéo  
de présentation



SECTEUR  
**Santé**  
TYPE D'ENTREPRISES  
**Biotech**  
ENTRÉE DES FONDIS XERYS  
**2017**

 [www.alzprotect.com](http://www.alzprotect.com)  [alzprotect-sas](https://www.linkedin.com/company/alzprotect-sas)




Vidéo  
de présentation



Connecting healthcare to empower people

SECTEUR  
**Santé**  
TYPE D'ENTREPRISES  
**Medtech / Software**  
ENTRÉE DES FONDIS XERYS  
**2010**

 [biolog-id.com](http://biolog-id.com)  [biolog-id](https://www.linkedin.com/company/biolog-id)



Vidéo  
de présentation



SECTEUR  
**Énergie, hydrogène**  
TYPE D'ENTREPRISES  
**Greentech**  
ENTRÉE DES FONDIS XERYS  
**2014**

 [powidian.com](http://powidian.com)  [powidian](https://www.linkedin.com/company/powidian)



Vidéo  
de présentation



SECTEUR  
**Mobilité verte**  
TYPE D'ENTREPRISES  
**Greentech**  
ENTRÉE DES FONDIS XERYS  
**2021**

 [beeway.eu](http://beeway.eu)  [powidian-mobility](https://www.linkedin.com/company/powidian-mobility)



Vidéo  
de présentation



SECTEUR  
**Développement durable**  
TYPE D'ENTREPRISES  
**Greentech**  
ENTRÉE DES FONDIS XERYS  
**2018**

 [skytechslp.com](http://skytechslp.com)  [skytech-2nd-life-polymers](https://www.linkedin.com/company/skytech-2nd-life-polymers)



Vidéo  
de présentation

# Santé

Greentech

Cleantech

Biotech

Medtech

Développement  
durable

**XERYS INVEST**

73 boulevard Haussmann  
75008 Paris, France

+33 (0)1 82 52 12 25  
contact@xerys.com

N° d'agrément AMF GP-14000034  
Société de Gestion de Portefeuille

**[www.xerys.com](http://www.xerys.com)**